

# Consul français blessé à Gaza - point presse du Ministère des Affaires étrangères

17 novembre 2011



## 7 - ISRAËL - TERRITOIRES PALESTINIENS

**Q - Confirmez-vous que le Consul de France a été blessé par un missile israélien à Gaza ?**

*R - Le responsable de notre antenne consulaire et des membres de sa famille ont été blessés lors du raid mené par l'armée israélienne dans la Bande de Gaza dans la nuit du 13 au 14 novembre 2011.*

Le ministre d'État adresse une lettre à notre compatriote afin de lui faire part de sa solidarité et de sa sympathie, ainsi que de celle de tous ses collègues du ministère des Affaires étrangères et européennes.

La France déplore vivement les conséquences de ce raid aérien.

Tout en étant engagé en faveur de la sécurité d'Israël, la France rappelle l'impérieuse nécessité d'éviter toute atteinte à des civils. Cet impératif a été rappelé aux autorités israéliennes.

La France est présente à Gaza en soutien à la population civile. Elle y est représentée à travers une antenne consulaire et un centre culturel.

**Q - Cela a-t-il été rappelé par l'ambassadeur de France ?**

*R - Bien sûr.*

**Q - Pouvez-vous nous donner plus de précision sur le lieu où se trouvait votre consul à Gaza et comment il a été touché ?**

*R - Son logement est à 200 mètres du point d'impact.*

**Q - A-t-il été touché dans sa maison-même ?**

*R - Oui, par des éclats.*

**Q - Est-ce que vous avez demandé des excuses à Israël ? Est-ce que vous avez convoqué l'ambassadeur israélien à Paris ?**

*R - Non, nous sommes bien sûr en contact avec les autorités israéliennes sur ce qui s'est passé.*

**Q - Cet incident n'appelle-t-il pas de votre part une réaction plus ferme ? Déplorer semble être assez faible comme réaction compte-tenu de la gravité de cet incident.**

*R - Nous déplorons vivement.*

**Q - Est-ce que les autorités israéliennes informent les missions diplomatiques étrangères à Gaza lors des raids qui risquent d'avoir des conséquences sur les représentations étrangères ?**

*R - Je ne le pense pas.*

**Q - Qui est le responsable de l'antenne consulaire à Gaza ?**

*R - C'est un excellent collègue qui travaille depuis 1996 et qui mène sa mission dans des conditions très difficiles, voire périlleuses.*

**Q - Alain Juppé lui a-t-il juste adressé une lettre ? Il ne lui a pas téléphoné ? Cela s'est passé il y a pourtant deux jours.**

*R - Je peux vous confirmer que le directeur de cabinet, ce matin, au nom du ministre d'État, a appelé notre collègue et l'a assuré de tout notre soutien et notre solidarité.*

**Q - Vous indiquez que vous n'avez pas demandé des excuses et que par ailleurs vous êtes en contact avec les autorités israéliennes...**

*R - Je n'ai pas dit que nous n'avons pas demandé d'excuses, j'ai dit que sur cette affaire nous sommes en contact avec les autorités israéliennes et que nous leur disons ce que nous avons à leur dire.*

**Q - Est-ce que cela signifie que les autorités israéliennes ont présenté d'elles-mêmes des excuses ?**

*R - Je vous recommande vivement de le leur demander directement.*

---

**Lire aussi :** <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/e...>

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > **ARCHIVES** >
- Adresse de cet article :  
<https://plateforme-palestine.org/Consul-francais-blesse-a-Gaza-point-presse-du-Ministere-des-Affaires-etrangeres>